

73e session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, 13–15 octobre 2026

Point 5(s) Cadre stratégique pour la mise en œuvre du Programme de vaccination 2030 dans la région de la Méditerranée orientale

Le Conseil International des Infirmières (CII), qui représente plus de 30 millions d'infirmières et infirmiers dans le monde, prend acte de ce rapport d'étape et se dit profondément préoccupé par le nombre toujours élevé d'enfants n'ayant reçu aucune dose de vaccin dans la région, en particulier parmi les populations touchées par les conflits, les déplacements et la fragilité des systèmes de santé.

La vaccination est l'un des outils les plus puissants pour protéger la santé de la population et renforcer la sécurité sanitaire mondiale. Les vaccins préviennent les handicaps, les maladies et les décès, et réduisent la propagation des infections résistantes aux médicaments, préservant ainsi l'efficacité des antibiotiques. Pourtant, face au changement climatique, aux migrations, aux conflits et à l'urbanisation, les maladies évitables par la vaccination peuvent se propager rapidement. Pour tirer pleinement parti des prestations sanitaires, sociales et économiques considérables de la vaccination, il faut des soins de santé primaires solides, un approvisionnement fiable en vaccins et un personnel de santé bien préparé et doté de ressources suffisantes, capable d'assurer une distribution sûre et ininterrompue des vaccins, y compris en période de crise.

Les infirmières et infirmiers sont au cœur des programmes de vaccination. Ils favorisent l'intégration avec d'autres services de santé essentiels et constituent souvent le point de contact le plus proche pour les communautés mal desservies, notamment pour atteindre les populations non vaccinées, sous-vaccinées, déplacées, mobiles et négligées. Les infirmières et infirmiers jouent également des rôles importants dans la surveillance, l'engagement communautaire et le renforcement de la confiance du public.

Le CII exhorte les États membres à adopter des lois, des réglementations et des politiques qui optimisent le personnel infirmier et protègent les professionnels de santé chargés de mettre en œuvre les programmes de vaccination, y compris

dans les zones de conflit et les situations d'urgence humanitaire. Les infirmières et infirmiers doivent pouvoir exercer pleinement leurs compétences et avoir accès aux vaccins essentiels pour préserver leur propre santé. Les professionnels de santé, les établissements et les services de vaccination doivent être protégés contre la violence et les agressions.

Le CII souligne également la nécessité d'un développement professionnel continu en matière de vaccination, ainsi que d'effectifs et de ressources suffisants. Les pays doivent identifier et surmonter les obstacles à la vaccination, notamment la réticence à la vaccination, l'accès inégal et la désinformation. Impliquer activement les infirmières et les organisations de soins infirmiers dans la planification et la mise en œuvre des stratégies de vaccination sera essentiel pour renforcer la confiance, accroître la couverture équitable et atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 pour la vaccination.